

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2021**

**N° 2021-068**

**Finances - Demande de subvention pour la construction  
de la nouvelle crèche multi-accueil « Les Oursons » au  
titre du CRST - Approbation et autorisation de signer ;**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 06 décembre 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes François VILLON, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

**Présents :**

Frédéric CUIILLERIER, Pascal FOULON, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT, Serge LEBRUN, Joël GIRARD, Isabelle BRIARD, Jean-Marc MASSE, Carl LEQUERTIER, Daniel BOCQUET, Sylvie CLERC, Éric DODET, Bruno GUITTARD, Florence MARQUES DA SILVA, Charline MARTINEAU.

En exercice : 21  
Présents : 16  
Votants : 21

**Excusés :**

Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Raymond DOUARE

**Pouvoirs :**

Christine ADRIAN à Marie-Françoise QUERE  
Raymond DOUARE à Éric DODET  
Jean-Luc FOURNIER à Dominique RENAULT  
Sébastien GALERON à Pascal FOULON

**Secrétaire auxiliaire :** Célia VALERO

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Région Centre-Val de Loire a mis en place le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) en lien avec le PETR Loire Beauce.

Le CRST est un dispositif permettant d'obtenir un soutien financier pour la réalisation des programmes d'actions en matière notamment d'aménagement du territoire.

La Commune de Saint-Ay a pour projet de construire une nouvelle crèche multi-accueil « Les Oursons » sur l'ancienne aire de jeux située Rue de la Métairie.

En vue de sa réalisation, un marché à procédure adaptée a été lancé le 27 septembre 2021 avec une date limite de remise des offres au 22 octobre. Ce marché est alloué en 9 lots comme suit :

Lot 1 : Maçonnerie – VRD

Lot 2 : Charpente – Couverture – Vêture extérieure

Lot 3 : Etanchéité

Lot 4 : Menuiseries extérieures aluminium

Lot 5 : Menuiseries intérieures

Lot 6 : Doublage – Cloison – Isolation – Plafond acoustique

Lot 7 : Plomberie sanitaire – Chauffage – Ventilation

Lot 8 : Courant fort – Courant faible

Lot 9 : Revêtements de sols et murs

Par conséquent, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir :

- Valider le plan de financement suivant :

Nature des dépenses	Montant HT
<b>Travaux :</b>	
- Maçonnerie – VRD - Charpente – Couverture – Vêture extérieure - Etanchéité - Menuiseries extérieures aluminium - Menuiseries intérieures - Doublage – Cloison – Isolation – Plafond acoustique - Plomberie sanitaire – Chauffage – Ventilation - Courant fort – Courant faible - Revêtements de sols et murs	<b>600 825,36 €</b>
<b>Autres :</b>	
Maîtrise d'œuvre :	<b>54 405 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>655 230,36 €</b>

Ressources	Montant HT	%
Aides publiques :		
-DETR (Subvention sollicitée)	97 521,29 €	14.88 %
-Caisse Allocations Familiales (CAF) (obtenue)	207 900 €	31.73 %
-Subvention sollicitée la Région Centre Val de Loire via le CRST du PETR Pays Loire Beauce	120 000 €	18.32 %
-Conseil départemental (obtenue)	98 763 €	15.07 %
Autofinancement :	131 046,07 €	20 %
<b>TOTAL</b>	<b>655 230,36 €</b>	<b>100 %</b>

- autoriser monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre du CRST ;
- autoriser monsieur le Maire ou les Adjointes compétents à signer tout document afférent à ce dossier.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITE**

*Pour extrait certifié conforme*

*A Saint-Ay, le*

**Le Maire,**

**Frédéric CULLERIER**

Certifié exécutoire  
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le  
Et de l'affichage le  
Pour le Maire,  
La Directrice Générale des Services,  
Célia VALERO.